

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité

26 juin 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,

Radio Africa numéro 1

Fatou Bensouda peut changer la mauvaise image de la Cour Pénale internationale



A retenir

- ✓ Luis Moreno Ocampo, Procureur de la CPI s'en va avec un bilan mitigé, partiel et partial
- ✓ Jean Ping estime que la justice internationale est discréditée par Mr Ocampo
- ✓ Mais où est la Cour pénale africaine ?
- ✓ Sommet Union africaine du Malawi annulé à cause de la CPI et de l'argent de l'aide

Thème en gestation

- ◆ Poulet bicyclette contre poulet congelé : qui tue le secteur avicole africain ?
- ◆ Francophonie déplacée du Congo à Maurice : Hollande boude les dirigeants africains mal-élus
- ◆ Yayi Boni voyage trop : Mais les Béninois et les Africains ne voient pas de résultats concrets
- ◆ Faut-il confier plus de pouvoir de décision aux femmes africaines ?

L'ex-procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo, qui avait promis d'être impartial dans ses approches et ses mises en accusation, quitte la CPI avec un bilan mitigé, partiel et partial : autrement dit pour l'Afrique, un mauvais bilan avec trop d'Africains au CPI, peu d'évidences de preuves et des vices de procédures, pertes de temps pour faire avancer la justice internationale politisée, par son statut et par son objet. Les grands pays riches comme les Etats-Unis ne sont pas concernés... Des chefs d'Etat au-dessus de la justice... Le bilan africain de Mr Ocampo est tellement peu impartial que Jean Ping, le Président de la Commission de l'Union africaine, a pu rappeler dans le *Quotidien d'Oran* en Algérie que « Luis Moreno-Ocampo est un homme qui discrédite la justice internationale ». Si Jean Ping parlait en fait au nom des chefs d'Etat africains, il y a un problème que ce dernier évite allègrement. Pourquoi les dirigeants africains refusent-ils de juger leurs pairs : l'ex-Président tchadien, libre au Sénégal ou Charles Taylor, récemment condamné par la CPI. Il y a un manque d'anticipation chronique des chefs d'Etat africains à tenter de mettre en place

-----+~+@+~+-----
du lieu de la prochaine conférence des chefs d'Etat de l'Union africaine, originellement prévue à Lilongwe, au Malawi, ce avant la mort de l'ex-Président Bingu Wa Mutharika, ex-Président en exercice de l'UA. La nouvelle Présidente du Malawi, Joyce Banda, qui veut le retour de l'aide des pays riches a choisi de « respecter » l'engagement du Malawi de livrer le Président africain soudanais Omar el-Béchir, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour génocide. Face à son intransigeance, la conférence de l'UA aura lieu du 9 au 16 juillet 2012 à Adis Abéba. De peur d'être « boudée » par ses pairs, Mme la 2^e présidente femme de l'Afrique, Joyce Banda, n'assistera pas au prochain sommet de l'UA. Le choix est parfois draconien. Une agence américaine de développement a refusé de financer le programme d'électrification du Malawi pour 350 millions de \$EU sous l'ex-président du Malawi. Donc si Mme la Présidente, Joyce Banda veut avoir du courant, elle préfère faire la « gueule » à tous les chefs d'Etat africains en juillet 2012 car ce ne sont pas ces derniers qui font lui fournir cette électricité. Officiellement, tous les Etats signataires du Traité de Rome ont l'obligation juridique de coopérer pleinement avec la CPI et d'exécuter les mandats d'arrêt délivrés par cette institution. Pourtant le Kenya s'est passé de cette obligation quand le Président soudanais a fourni une « aide » en argent et en pétrole moins cher... C'est donc compliqué de respecter le Traité de Rome. Alors l'ex-procureur adjoint de la CPI depuis 2004, la gambienne Fatou Bensouda, la nouvelle procureure de la CPI, qui a prêté serment le 15 juin et pris fonction le 18 juin 2012, peut-elle redresser l'image de non-impartialité de la CPI ? Une CPI ne peut être qualifiée d'impartiale et objective dès lors que les 10 ans années passées ont servi à s'en prendre à sept pays africains contre zéro en Amérique ou en Europe, et que les principaux concernés en Afrique sont oubliés, même ceux qui sont en jugement ne sont pas nécessairement sans responsabilité. Si Fatou Bensouda juge à partir « uniquement sur le droit et les éléments de preuve », il va y avoir des non-lieux, à moins que la CPI ne se déclare incompétente pour juger les quatre principales justifications de sa mission : génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis après le 1^{er} juillet 2002, et crimes d'agression. YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07
www.africa1.com
E-mail :
info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35
et Podcast

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.

Attention : Suspension en Juillet et
Août 2012 pour respirer

Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)